



PROTEGE

## DOSSIER DE PRESSE

Atelier régional Pêche côtière et aquaculture  
Mata'Utu – 18 au 22 novembre 2019



Pacific Community  
Communauté  
du Pacifique



Financé par  
l'Union européenne



**PROTEGE**  
PROJET RÉGIONAL OCÉANIE DES TERRITOIRES  
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

## Atelier régional Pêche côtière et aquaculture Projet PROTEGE

Mata'Utu – Wallis et Futuna – 18 au 22 novembre 2019

Lieu : Falé de la République

### Le projet PROTEGE

PROTEGE est un projet de coopération régionale qui vise à construire un développement durable et résilient des économies des PTOM face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.

Il est financé par l'Union européenne dans le cadre du 11ème Fonds Européen de Développement (FED) au bénéfice des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) du pacifique : **Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, Polynésie française et Wallis et Futuna.**

Le projet appuie les politiques publiques des quatre PTOM dans les 4 thématiques suivantes :

- Thème 1: La transition agro-écologique est opérée pour une agriculture, notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité; les ressources forestières sont gérées de manière intégrée et durable.
- Thème 2: Les ressources récifo-lagonaires et l'aquaculture sont gérées de manière durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique.
- Thème 3: L'eau est gérée de manière intégrée et adaptée au changement.
- Thème 4: Les espèces exotiques envahissantes sont gérées pour renforcer la protection, la résilience et la restauration des services écosystémiques et de la biodiversité terrestre.

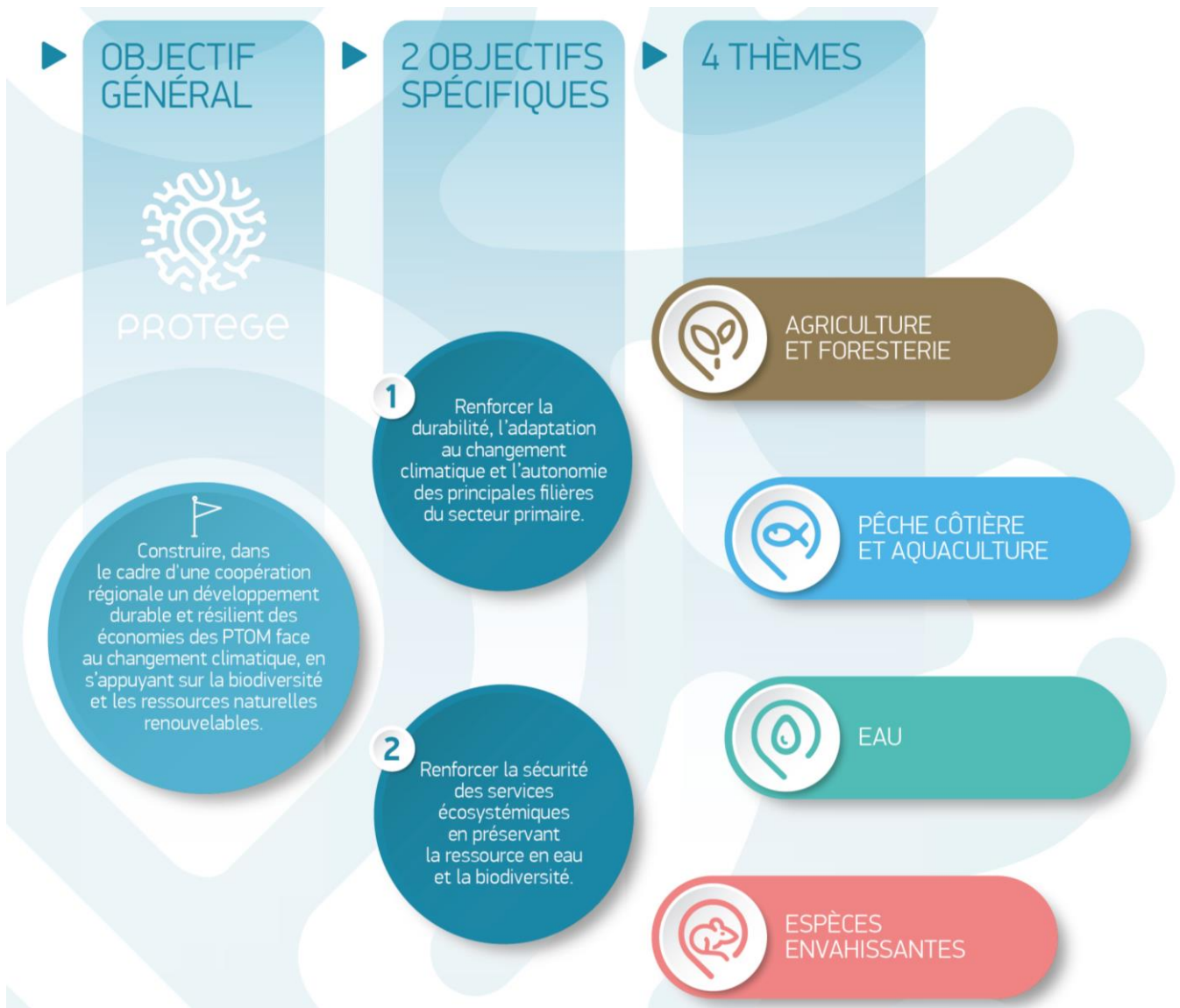


PROTEGE dispose d'un budget global de 36 millions d'euros pour la période 2018-2022 dont 30,5 millions mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS) et 5,5 millions par le Programme Régional Océanien pour l'Environnement (PROE), co-délégué.



# PROTEGE

PROJET RÉGIONAL OCÉANIE DES TERRITOIRES  
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES



## Thème 2 : Pêche côtière et aquaculture

La convention de financement (FED/2018/038-910) et la convention de délégation (FED/2018/399-686) définissent les activités confiées à la CPS en vue de la mise en œuvre du projet PROTEGE.

Au niveau du thème 2 relatif à la Pêche côtière et à l'aquaculture, il est attendu que les ressources récifolagaires et l'aquaculture soient gérées de manière plus durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique.



Le thème 2 est structuré en 4 résultats attendus:

- **Résultat attendu 5** : Les activités d'élevage durablement intégrées dans le milieu naturel et adaptées aux économies insulaires sont expérimentées et mises en œuvre à des échelles pilotes et transférées dans la région Pacifique.
- **Résultat attendu 6** : Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées.
- **Résultat attendu 7** : Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont valorisés dans une démarche de développement durable.
- **Résultat attendu 8** : Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.

A Wallis et Futuna, le Service de Coordination des Politiques Publiques et du Développement (SCOOPD) est rattaché à la Préfecture de Wallis et Futuna (Administration Supérieure). Il est notamment chargé de coordonner la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques dans le but de promouvoir le développement économique, social et culturel durable du Territoire. Dans le cadre de PROTEGE, il agit pour la bonne mise en œuvre du projet. Il appuie le Coordonnateur territorial PROTEGE pour Wallis et Futuna afin d'assurer une bonne coordination des activités de chaque thématique.

Les actions du thème 2 sont coordonnées et animées à Wallis et Futuna par la Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche. La Direction est chargée d'appliquer la politique agricole, forestière, de développement et d'aménagement rural du Territoire.

## Atelier régional Pêche côtière et aquaculture

### Objectifs

Les échanges préparatoires réalisés avec l'ensemble des participants ont mis en évidence un triple objectif pour cet atelier :

- Répondre à un besoin unanime de partage d'information et de retours d'expérience sur les actions passées, présentes, et projetées par chacun des territoires, dans un objectif d'inspirer de nouvelles approches et perspectives, d'alimenter les réflexions et discussions qui auront lieu lors de l'atelier, et de ne pas réinventer ce qui a déjà été fait et sur lequel il est possible de capitaliser. Ce premier objectif sera rempli notamment à travers des présentations des territoires sur les différents sujets de travail de l'atelier.
- Renforcer la coopération régionale : la connaissance mutuelle des activités et enjeux propres à chaque territoire apparaît comme un prérequis à une coopération régionale fructueuse qui permettra de déboucher sur une synergie d'actions au sein de PROTEGE. Cet objectif sera rempli par les liens qui pourront se tisser entre les participants et par l'identification de piste de collaborations concrètes entre les PTOM.
- Avancer concrètement sur la mise en œuvre des actions PROTEGE ayant une dimension régionale, afin que chaque acteur quitte l'atelier avec une feuille de route claire et prête à être implémenter en



# PROTEGE

PROJET RÉGIONAL OCÉANIQUE DES TERRITOIRES  
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

2020. Ce dernier objectif sera rempli à travers des séquences de travail et de discussions communes qui viseront à acter les modalités de mise en œuvre des actions devant être prioritairement réalisées ou débutées en 2020.

## Organisation des travaux

L'atelier sera organisé en sessions de travail dédiées à un sujet ou à une thématique précise, structurées en une première séquence de présentations/questions et une seconde séquence de discussions de travail sur le plan d'action PROTEGE.

Les présentations permettront de fournir des éléments de réflexion et d'éclairer les discussions, mais l'objectif de résultat de l'atelier réside bien dans la discussion concrète de la mise en œuvre des actions dès 2020 et d'ici au prochain atelier régional (fréquence annuelle envisagée), ainsi que dans la recherche d'une bonne cohérence régionale dans cette mise en œuvre.

## Priorités identifiées par les territoires

Les sujets traités dans les différentes sessions de travail découlent directement des priorités identifiées par les territoires en amont de l'atelier, et des besoins exprimés pour avancer rapidement sur la mise en œuvre de certains axes. La sélection de ces sujets répond également à la portée régionale de cet atelier, en mettant en avant ceux qui concerne plus d'un PTOM.

## Programme en pièce jointe

### Participants

Pays/région	Structures (participants et partenaires)
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	Adecal Technopole, Province des Iles Loyauté (Direction du développement durable et de la recherche appliquée), Province Nord (Direction du développement économique et de l'environnement), Province Sud (Direction du développement rural, Direction de l'environnement), Gouvernement, Direction des Affaires Maritimes Nouvelle-Calédonie
<b>Polynésie française</b>	Direction des Ressources Marines
<b>Wallis et Futuna</b>	Direction des Services de l'Agriculture, de la Forêt et de la pêche, Service territorial de l'environnement, Chambre de commerce, des métiers et de l'agriculture (CCIMA)
<b>Animateurs et experts</b>	Consultant DEXEN, consultant Aquarium Fish, consultante Caroline Vieux Communauté du Pacifique (CPS), Programme CCES, équipe projet PROTEGE (Coordonnateur Thématique Pêche côtière et aquaculture, Coordonnateurs Territoriaux de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna) Associations, GIE Pêcheurs, pêcheurs professionnels



# PROTEGE

PROJET RÉGIONAL OCÉANIE DES TERRITOIRES  
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

## Invitation de la presse

- Ouverture de l'atelier régional le 22 novembre de 14h30 à 16h30
- Possibilité d'interviewer les représentants de l'atelier lors d'une visite terrain sur l'îlot Nukuteatea, mercredi 20 novembre. Arrivée au Falepuleaga de Vaitupu à 7h45. Session de travail de 7h45 à 9h30 puis visite de terrain sur l'îlot de 9h30 à 16h.

## Contacts presse

- François Fao : Coordinatrice territoriale PROTEGE pour Wallis et Futuna- [francoisf@spc.int](mailto:francoisf@spc.int) - (689) 77 23 05
- Angèle Armando : Chargée de communication pour le projet PROTEGE - [angelea@spc.int](mailto:angelea@spc.int) - (687) 95 21 09